

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2011

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance pour le mois de juin 2011
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Autorisation correction fiche – matricule # 8995-84-2575
- 1.7 Entériner l'offre d'achat de divers équipements - MRC de Mékinac
- 1.8 Entériner l'engagement des employés estivaux
- 1.9 Entériner embauche de M. Yves Simard, journalier temporaire

2. Trésorerie

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois de mai
- 2.2 Engagement de crédits – Juin

3. Sécurité publique

- 3.1 Mandat de déléguer un représentant comité régional SSI

4. Transport, hygiène du milieu et environnement

- 4.1 Demande annuelle de permis d'intervention au Ministère des Transports
- 4.2 Autorisation de signature, transaction terrain installation communautaire rue Coté
- 4.3 Confirmation des conditions d'achat/ terrain bassins aérés / M. Charles-Antoine St-Amant
- 4.4 Autorisation signature entente pour le chemin du lac du Missionnaire liée au contrat d'acquisition avec la compagnie 2333-5276 Québec inc.
- 4.5 Demande A.P.L.V. frais d'analyse d'eau du lac Veillette
- 4.6 Dépôt demande Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
- 4.7 Demande d'appui club Quad Rive Nord inc. dépôt demande programme Volet II

5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Demande de dérogation mineure, 220 St-Charles
- 5.2 Demande de dérogation mineure, 560 St-Alphonse
- 5.3 Autorisation constat d'infraction agrandissement non conforme, matricule 9098-10-3926
- 5.4 Suivi dossier demande d'ajout de nomination 5^e Avenue « A »
- 5.5 Demande d'appui CPTAQ – lot 79, rang II Price, Culture H. Dolbec inc.
- 5.6 Demande d'appui CPTAQ – lots 90-p, 91-p, Les Entreprises F. Fugère.
- 5.7 Suivi dossier matricules 8992-25-2987 et 8992-26-1212 - occupation des terrains.
- 5.8 Autorisation signature de contrat – Transaction Abitibi-Consolidated pour accès au Lac-du-Missionnaire
- 5.9 Contrat entretien parc Julien-Rivard

6. Loisirs et culture

- 6.1 Utilisation des parcs et autorisation pour la Fête estivale 2011
- 6.2 Virement du 2^e versement Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables inc.
- 6.3 Salle Hervey-Jonction, prêt de tables, FADOQ
- 6.4 Inscription tournoi de golf - Classique Le St-Rémi
- 6.5 Proclamation des Journées de la Culture
- 6.6 Demande de partenariat en publicité

7. Autres sujets

- 7.1 Demande d'aide financière
 - 7.1.1 Défi Têtes Rasées – Olivier Hudon
 - 7.1.2 Fondation Québécoise du cancer
- 7.2 Date séance extraordinaire pour la présentation des états financiers 2010
- 7.3 Varia
 - 7.3.1 Ouverture supplémentaire de l'Éco-Centre
 - 7.3.2 Avis de motion règlement service de sécurité incendie
- 7.4 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.5 Levée de l'assemblée

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Lac-aux-Sables, à 19 heures 30 minutes, le 6^e jour du mois de juin deux mille onze (6 juin 2011), à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire
Marius St-Amant, conseiller
Daniel Roy, conseiller
Ghislain Trépanier, conseiller
Lise Méthot conseillère
Réjean Gauthier, conseiller
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Yvan Hamelin, maire. Madame Valérie Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

M. Hamelin remercie les citoyens qui ont assistés à la conférence de presse du 31 mai 2011. Il fait un résumé aux citoyens présents des annonces faites lors de cette journée.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Hamelin fait la lecture de l'ordre du jour et demande que l'on ajoute les deux points suivants :

- 7.3.3 Avis de motion de félicitation à Madame Julie Robillard
7.3.4 Avis de motion de félicitation : organisation de la Fête des Voisins

2011-06-135

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Aline Ménard, que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 6 juin 2011 tel que modifiée et en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu ;

2011-06-134

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Aline Ménard et résolu que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.4 Dépôt du bordereau de correspondance pour le mois de juin 2011

CONSIDÉRANT le dépôt du bordereau de correspondance du mois de juin 2011 préparé par Mme Madeleine Hébert, faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de mai 2011 et devant être présentée au conseil ;

2011-06-135

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Marius St-Amant, que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de juin 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée

Début : 19h46

Fin : 20h02

1.6 Autorisation correction fiche – Matricule # 8995-84-2575

CONSIDÉRANT que chaque propriétaire d'immeuble doit voir au paiement annuel des taxes municipales imposées à sa propriété ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu une modification dans l'historique de facturation de la fiche # 8995-84-2575 ;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par la municipalité pour contacter le propriétaire ;

CONSIDÉRANT la confirmation de taxes déposée en date du 6 juin 2011 ;

2011-06-136

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'autoriser la directrice-générale et secrétaire-trésorière

à corriger la fiche # 8995-84-2575 en imputant un correctif de 230.66 \$ en date du 6 juin 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.7 Entériner l'offre d'achat de divers équipements - MRC de Mékinac

CONSIDÉRANT l'offre d'achat collectif présentée par la MRC de Mékinac pour divers équipements ;

2011-06-137

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy et résolu d'accepter l'offre d'achat proposée par la MRC de Mékinac pour l'achat des équipements régionaux suivants :

- Remorque pour le caisson de tranchée ;
- Caméra pour conduites d'égout ;
- Logiciel Target 9-1-1 ;
- Déchiqueteuse ;

et de confirmer la participation financière de la municipalité de Lac-aux-Sables pour un montant de 2 089.73 \$. Cette somme sera payée à même le surplus accumulé de la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.8 Engagement des employés estivaux

CONSIDÉRANT les besoins d'employés supplémentaires pour la saison estivale, principalement au parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin;

CONSIDÉRANT que ces postes sont de type étudiant;

CONSIDÉRANT la subvention qui a été accordée dans le cadre du programme Carrière-Été;

2011-06-138

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à l'embauche de 2 préposés ; 1 préposé-substitut pour les besoins de la guérite du parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin et d'un préposé agent environnemental dans le cadre du programme Carrière-Été.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

1.9 Entériner embauche M. Yves Simard, journalier temporaire

2011-06-139

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que le conseil entérine l'embauche de monsieur Yves Simard en tant que journalier temporaire selon les besoins du service des Travaux publics à compter du 16 mai 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2. TRÉSORERIE

2.1 Bordereau des dépenses du mois de juin 2011

CONSIDÉRANT que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par M. Marius St-Amant et par Mme Lise Méthot;

CONSIDÉRANT que tous les conseillers ont reçu une copie de la liste des comptes à payer ;

2011-06-140

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Marius St-Amant et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 mai 2011, au montant de \$26 039.75 \$, soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 60 191.73 \$.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 mai 2011.

Valérie Cloutier, Adm. A
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

2.2 Engagements de crédits juin 2011

2011-06-141

Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

1. Hygiène du milieu

Description	Montant	Budget
Remplacement égout pluvial entre la rue Lavallée et le 671 rue St-Alphonse	4 500 \$	Transfert Taxe d'accise fédérale

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

3.1 Mandat de déléguer un représentant sur le comité régional SSI

2011-06-142

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Réjean Gauthier et résolu de mandater et déléguer Monsieur Yvon Bourassa comme représentant de la Municipalité de Lac-aux-Sables sur le comité régional Santé, Sécurité, Incendie.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

4.1 Demande annuelle de permis d'intervention au Ministère des Transports

CONSIDÉRANT que la municipalité aura à effectuer des travaux ou à faire effectuer différents travaux (excavation, entrée, réparation des réseaux d'aqueduc et d'égout, etc.) pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2011 ;

CONSIDÉRANT que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes à la charge du Ministère des Transports ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer ces travaux ;

2011-06-143 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Aline Ménard et résolu :

- que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande au Ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les travaux dont les coûts de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas dix mille dollars (10 000 \$) puisque la Municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.

- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière ou son adjointe à déposer une demande distincte de permis d'intervention au Ministère des Transports pour les travaux nécessaires au prolongement des services d'aqueduc et d'égout dans l'emprise de la route 153 à proximité du chemin du Lac-Huron.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.2 Autorisation de signature, transaction terrain installation communautaire rue Coté

CONSIDÉRANT les démarches effectuées vers la fin des années 1990 avec messieurs Philippe et Jean Laviolette concernant un échange de terrain dans le secteur de la rue Coté et de la rue de l'Hôtel ;

2011-06-144 Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Aline Ménard et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables :

- autorise la directrice générale et son adjointe à poursuivre les démarches pour finaliser l'acquisition du terrain de l'installation septique communautaire de la rue Coté ;

- et autorise le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité les transferts de propriété.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.3 Confirmation des conditions d'achat - terrain bassins aérés - M. Charles-Antoine St-Amant

CONSIDÉRANT l'entente préalable pour l'acquisition de parcelles des lots 26-p et 27-p représentant une superficie totale de 10 384 m² ;

2011-06-145 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu de confirmer que le prix d'achat pour les parcelles mentionnées appartenant à M. Charles-Antoine St-Amant est de 10 265 \$ et d'autoriser la directrice-générale et le maire à signer le contrat notarié.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.4 Autorisation signature entente pour le chemin du lac-du-Missionnaire liée au contrat d'acquisition avec la compagnie 2333-5276 Québec Inc.

CONSIDÉRANT les démarches préalables pour l'acquisition de parcelles des lots 26-p, 27-p, 28-p et 29-p à proximité de la rivière Batiscan, nécessaires pour le projet d'assainissement des eaux usées par bassins aérés;

CONSIDÉRANT les démarches relatives à l'entretien et l'échange pour la reprise de la portion privée du chemin du lac-du-Missionnaire;

CONSIDÉRANT la résolution de la compagnie 2333-5276 Québec Inc. datée du 21 mars 2011 ;

2011-06-146

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-aux-Sables les documents relatifs à :

- l'achat par la municipalité, à la compagnie 2333-5276 Québec inc., des parcelles nécessaires au projet de construction des bassins aérés sur une superficie de 40 551.8 m², selon la description technique portant la minute 4735 du dossier 32 26-2, datée du 12 mai 2010 telle que préparée par Maurice Champagne arpenteur géomètre, pour un montant de 1 \$;
- la cession sans contrepartie monétaire par Raymond Lefebvre et Fils ltée. à la municipalité des lots 213-1, 213-27 et 213-35, soit le chemin du lac-du-Missionnaire à partir du numéro civique 230 jusqu'à la limite de la municipalité de Sainte-Thècle sur une distance approximative de 2.3 km;
- la prise en charge de l'entretien du chemin du lac-du-Missionnaire à partir du numéro civique 230 jusqu'à la limite de Sainte-Thècle, ainsi que le tronçon du même chemin sur les lots 6 et 8 sur les Terres Publiques, entre les municipalités de Sainte-Thècle et de Trois-Rives sur une distance de 1.1 km.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.5 Demande A.P.L.V. frais d'analyse d'eau du lac Veillette

2011-06-147

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard et résolu d'autoriser le versement d'une somme maximale de 110,00\$ à l'association des propriétaires du lac Veillette qui équivaut aux frais d'une seule analyse d'eau pour l'année 2011 selon le réseau de suivi volontaire des lacs.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.6 Dépôt demande Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

2011-06-148

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy et résolu de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local au Ministère des Transports pour les travaux prévus sur la rue Lavallée, le chemin Sainte-Marie et la rue Sainte-Marie pour l'année 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

4.7 Demande d'appui club Quad Rive Nord Inc. dépôt demande programme Volet II

CONSIDÉRANT le projet d'amélioration des sentiers à déposer dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier, Volet II ;

2011-06-149

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'appuyer le projet 2011 du Club-Quad Rive-Nord Inc., dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier Volet II pour l'année 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

5.1 Demande de dérogation mineure, 220 St-Charles

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure 2011-0043 soumise par monsieur Hugo-Stéphane Lavoie en avril 2011 et concernant la propriété du 220, chemin Saint-Charles. Cette demande vise l'agrandissement de l'atelier artisanal pour le porter à 282,5m² au lieu de 100m² en vertu de l'article 72.2 du règlement de zonage 90-199.

Après avoir pris connaissance de l'avis 2011-05-05 adopté unanimement et donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibération du conseil,

2011-06-150

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Lise Méthot, que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la demande de dérogation mineure numéro 2011-0043, présentée par monsieur Hugo-Stéphane Lavoie concernant la propriété du 220, chemin Saint-Charles.

De plus, il est résolu de confirmer que les dispositions relatives aux ateliers artisanaux de l'article 72.2 du règlement de zonage 90-199, outre la superficie minimale, continuent de s'appliquer à l'atelier présent au 220, chemin Saint-Charles

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

5.2 Demande de dérogation mineure, 560, rue Saint-Alphonse

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure 2011-0044, soumise par monsieur Jacquelin Beaupré pour le Dépanneur J. Y. Beaupré en avril 2011 et concernant la propriété du 560, rue Saint-Alphonse. Cette demande vise, en première partie, l'abaissement de la marge de recul à 2,4 m au lieu de 5 m pour une toiture faisant partie de l'îlot de distribution d'essence et l'abaissement à 3.02 m la distance entre cette toiture et la station service au lieu de 5 m. En 2^e partie, la demande vise l'augmentation de la superficie maximale de l'affichage

commerciale à 29,62m² au lieu de 6m². Les dispositions visées sont relatives aux articles 74, 75 et 102 du règlement de zonage 90-199.

Après avoir pris connaissance de l'avis 2011-05-06, adopté unanimement et donné par le comité consultatif d'urbanisme, informant le conseil que la demande devrait être acceptée, mais conditionnellement à l'installation d'une surface gazonnée surélevée en bordure de la ligne avant centrée sur le poste de distribution.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibération du conseil,

2011-06-151

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Réjean Gauthier, que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte la demande de dérogation mineure numéro 2011-0044, de monsieur Jacquelin Beaupré pour le Dépanneur J. Y. Beaupré concernant la propriété du 560, rue Saint-Alphonse sans l'ajout de l'obligation d'une surface gazonnée surélevée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

5.3 Autorisation constat d'infraction agrandissement non conforme matricule 9098-10-3926

2011-06-152

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Lise Méthot et résolu d'autoriser l'émission d'un constat d'infraction au propriétaire de l'immeuble portant le matricule 9098-10-3926 pour les aménagements non-conformes à la réglementation et à poursuivre les démarches judiciaires si nécessaires.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

5.4 Suivi dossier demande d'ajout de nomination 5^e Avenue « A »

CONSIDÉRANT les nouvelles informations à l'effet que des démarches juridiques entre propriétaires ont été entreprises dans ce dossier ;

2011-06-153

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy et résolu de maintenir le statu quo dans ce dossier en attendant l'orientation du tribunal concerné.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

5.5 Demande d'appui CPTAQ – lot 79, rang II Price, Culture H. Dolbec Inc.

ATTENDU QUE le lot visé par la présente demande est adjacent à la zone blanche

ATTENDU QUE la situation géographique se porte bien à l'utilisation que souhaite en faire le propriétaire ;

ATTENDU QUE l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif sur les activités agricoles existantes ou futures du lot visé par la demande ou des lots voisins;

ATTENDU QUE la proximité des résidences voisines ne représente pas un obstacle et que la demande n'augmentera pas cette difficulté ;

ATTENDU QUE la distance qui sépare les bâtiments agricoles les plus près du terrain visé par la demande, n'aura aucun impact négatif sur l'homogénéité de l'exploitation agricole du territoire ;

ATTENDU QUE la présente demande n'aura aucun impact négatif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité et dans la région ;

ATTENDU QUE la présente demande ne diminuera pas de façon significative la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture ;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme à la réglementation municipale actuellement en vigueur ;

2011-06-154

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que ce conseil approuve et appuie la demande d'autorisation déposée par Culture H. Dolbec inc. de juin 2011 auprès de la CPTAQ pour le lot 79-p, rang II Price, paroisse de Saint-Rémi, pour la vente et une utilisation autre que l'agriculture.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

5.6 Demande d'appui CPTAQ – lots 90-p, 91-p, Les Entreprises F. Fugère.

ATTENDU QUE les lots visés par la présente demande ont déjà été l'objet d'une décision de la part de la Commission au dossier 35010-242175, 40682 et 353838;

ATTENDU QUE la superficie visée à la présente demande est comparable à la superficie de la décision ci-dessus nommée;

ATTENDU QUE l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif sur les activités agricoles existantes ou futures des lots visés par la demande compte tenu que ces derniers sont déjà utilisés à des fins de prélèvement de sol arable, ni sur celles des lots voisins;

ATTENDU QUE la proximité des résidences voisines est suffisamment grande et ne représente pas un obstacle et que la présente demande n'augmentera pas cette difficulté;

ATTENDU QU'il n'y a aucun autre terrain de disponible hors de la zone agricole pour l'utilisation que souhaite en faire le propriétaire et que l'autorisation ici recherchée n'aura aucun impact négatif sur l'agriculture existante dans ce secteur;

ATTENDU QUE la grande distance qui sépare les bâtiments agricoles les plus près des terrains visés par la demande, n'aura aucun impact négatif sur l'homogénéité de l'exploitation agricole du territoire;

ATTENDU QUE la présente demande n'aura aucun impact négatif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité et dans la région;

ATTENDU QUE la présente demande ne diminuera pas de façon significative la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation municipale actuellement en vigueur;

2011-06-155

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve et appuie la demande de juin 2011 pour le renouvellement d'autorisation déposée par Les Entreprises F. Fugère inc, auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour le prélèvement de sol arable sur les lots 90-p et 91-p, du rang III Price.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

5.7 Suivi - occupation des terrains , matricules 8992-25-2987 et 8992-26-1212

CONSIDÉRANT l'absence de réponse des défendeurs dans ce dossier;

2011-06-156

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier et résolu d'exiger l'enlèvement des aménagements non-conformes sur ces terrains pour le 30 juin 2011 et d'autoriser l'envoi de la lettre par Me Caroline Pelchat.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

5.8 Autorisation signature de contrat – Transaction Abitibi-Consolidated pour accès au lac du Missionnaire

2011-06-157

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la transaction avec Abitibi-Consolidated pour le terrain du débarcadère en bordure du lac du Missionnaire sud soit une partie du lot 160 du rang V Price de la paroisse de St-Rémi, matricule 8093-65-2271. Le prix de vente équivaut au solde de taxes impayées au jour de la signature pour ce matricule.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

5.9 Entretien Parc Julien-Rivard

CONSIDÉRANT le résultat de l'appel d'offres pour l'entretien du Parc Julien-Rivard :

Soumissionnaire	Année 2011	Année 2012
Tournesol Paysagiste	5 673,46 \$	5 126,62 \$
Claudette Piché, paysagiste	13 671,00 \$	11 392,50 \$

CONSIDÉRANT que l'offre de services de Claudette Piché, paysagiste est jugé non conforme en raison de documents manquants lors du dépôt de soumission ;

2011-06-158

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'accorder le contrat d'entretien du Parc Julien-Rivard

pour les années 2011 et 2012 à Tournesol Paysagiste, tel que présenté dans l'offre du 3 juin 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6. LOISIRS ET CULTURE

6.1 Utilisation des parcs et autorisation pour la Fête Estivale 2011

2011-06-159

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu d'autoriser le comité de la Fête Estivale représenté par le Comité de Mise en Valeur et de Développement Économique Local Inc. à utiliser les parcs de la municipalité pour les besoins de la Fête Estivale qui se tiendra les 19, 20 et 21 août 2011;

Il est de plus résolu d'autoriser le comité de la Fête Estivale à effectuer les demandes de permis pour la vente et la consommation de boissons alcoolisées sur ces sites pour les mêmes dates.

La présente résolution est faite conditionnellement au transfert de l'assurance responsabilité de la Fête Estivale Inc. au Comité de Mise en Valeur et de Développement Économique Local. Les frais supplémentaires du transfert de l'assurance s'il y a lieu sont à la charge du C.M.V.D.E.L.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.2 Virement du 2e versement Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables

CONSIDÉRANT le dépôt des revenus et dépenses des activités réalisées depuis le 1^{er} octobre 2010 ;

2011-06-160

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard et résolu que la municipalité autorise le 2^e versement de 3 000\$ au Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables Inc. tel que prévu au budget.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.3 Salle Hervey-Jonction, prêt de tables, FADOQ

2011-06-161

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy et résolu que le conseil autorise l'utilisation des tables de la salle communautaire d'Hervey-Jonction pour le Club FADOQ Hervey-Jonction lors des soupers mensuels du club.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.4 Inscription tournoi de golf : Classique Le St-Rémi

2011-06-162

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier et résolu d'autoriser l'inscription d'une équipe de 4 joueurs (foursome) pour la tenue du tournoi de golf : Classique Le St-Rémi qui se tiendra le 17 juin 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.5 Déclaration des Journées de la Culture

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Lac-aux-Sables et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-aux-Sables a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'évènement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

2011-06-163

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Lise Méthot et résolu que le conseil déclare la tenue des Journées de la Culture les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

6.6 Demande de partenariat en publicité

2011-06-164

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil accepte de participer à la demande de partenariat du Comité de Mise en valeur pour une campagne publicitaire pour l'été 2011, conditionnellement à ce que la contribution financière demandée soit répartie en parts égales entre la Fête Estivale, le C.M.V.D.E.L. et la municipalité. La municipalité s'engage donc à verser une somme maximale de 393 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7. AUTRES SUJETS

7.1 Demande d'aide financière

7.1.1 Défi Têtes Rasées – Olivier Hudon

2011-06-165

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Lise Méthot et résolu que le conseil accorde une aide financière de 25\$ à Olivier Hudon dans le cadre du Défi Têtes Rasées pour l'année 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.1.2 Fondation Québécoise du cancer

2011-06-166 Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil accorde une aide financière de 100 \$ à la Fondation Québécoise du cancer pour l'année 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.2 Séance extraordinaire pour la présentation des états financiers

2011-06-167 Le maire Yvan Hamelin donne avis qu'une séance extraordinaire du Conseil aura lieu le 14 juin 2011, à 19 h 30, pour la présentation des états financiers 2010.

7.3 VARIA

7.3.1 Ouverture supplémentaire de l'Éco-Centre

CONSIDÉRANT le sondage effectué pour la tenue d'une demi-journée supplémentaire en semaine de l'éco-centre;

2011-06-167 Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Daniel Roy et résolu de faire l'ouverture du site de l'éco-centre, le mercredi après-midi, entre 13 h 00 et 16 h 00, à compter du 15 juin 2011 jusqu'à la Fête du Travail.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

7.3.2 Avis de motion règlement Service de Sécurité Incendie

2011-06-168 Ghislain Trépanier donne avis de motion que lors d'une séance subséquente le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement concernant la création du service de sécurité incendie de la municipalité.

7.3.3 Avis de motion de félicitation à Madame Julie Robillard

2011-06-169 Le conseil tient à féliciter et à remercier madame Julie Robillard pour l'organisation de la conférence de presse municipale du 31 mai 2011, la préparation des outils qui seront remis aux citoyens et la réussite de la couverture médiatique de l'événement.

7.3.4 Avis de motion de félicitation organisation de la Fête des Voisins

2011-06-170 Le conseil tient à remercier madame Julie Robillard et madame Valérie Cloutier pour l'organisation de la Fête des Voisins. Près de cent vingt personnes se sont présentées à ce rassemblement. Nous tenons à féliciter l'ampleur de cet événement contenu du budget restreint pour la préparation et la tenue de cette activité.

7.4 Période de questions – Parole à l'assemblée

Début : 20 h 32

Fin : 20 h 52

M. Réjean Robitaille, résident de la 5^e Avenue, dépose un document à l'attention du conseil municipal faisant partie du plan d'implantation de M. St-Cyr. Ce document sera ajouté au dossier de la 5^e Avenue.

7.5 Levée de l'assemblée

2011-06-171

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que la séance soit levée à 20 h 53.

M. Yvan Hamelin
Maire

Valérie Cloutier Adm.A.
Directrice-générale et
Secrétaire-trésorière